



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

RECRUTEMENT D'UN CHEF DE PROJET
CONTRACTUEL CHARGE DU FESTIVAL
TECIVERDI

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**RECRUTEMENT D'UN CHEF DE PROJET CONTRACTUEL CHARGE
DU FESTIVAL TECIVERDI**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 25 octobre 2010, le Conseil municipal a créé un poste à temps non complet (80 %) de chef de projet en charge du Festival TECIVERDI relevant du cadre d'emplois des attachés.

Pour pourvoir ce poste, un appel à candidatures a été lancé et aucune candidature de titulaire détenant les compétences requises n'a pu être retenue.

Aussi, afin de permettre au service d'assurer sa mission, il est proposé de recruter, sous contrat, le chef de projet TECIVERDI, conformément à l'article 3 alinéa 5 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, pour une durée de 2 ans.

Compte tenu du diplôme et de l'expérience du candidat retenu, il est proposé de rémunérer cet emploi sur la base d'un des échelons de la grille des attachés principaux.

Les crédits sont prévus au budget 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter le recrutement d'un chef de projet TECIVERDI à 80% d'un temps plein, sous contrat, pour une durée de 2 ans.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON